



Brunet Roy Dubé
Comptables agréés
SENCRL

**RESSOURCES VANTEX LTÉE
VANTEX RESOURCES LTD**

**ÉTATS FINANCIERS ANNUELS / ANNUAL FINANCIAL STATEMENTS
AUX 31 OCTOBRE 2010 ET 2009 / AS AT OCTOBER 31, 2010 AND 2009**

Table des matières

Rapport des vérificateurs	1
Résultats et résultat étendu	2
Déficit et surplus d'apport	3
Frais d'exploration reportés	4
Bilans	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 – 34

Table of contents

Auditors' report
Income and comprehensive income
Deficit and contributed surplus
Deferred exploration expenses
Balance sheets
Cash flows
Notes to financial statements



Brunet Roy Dubé

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux actionnaires de
RESSOURCES VANTEX LTÉE

Nous avons vérifié les bilans de **RESSOURCES VANTEX LTÉE** au 31 octobre 2010 et 2009 et les états des résultats et résultat étendu, du déficit, du surplus d'apport, des frais d'exploration reportés et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 octobre 2010 et 2009 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Brunet Roy Dubé, CA

Comptables agréés

Montréal,
le 10 février 2011

¹CA auditeur permis n° 12518

AUDITORS' REPORT

To the shareholders of
VANTEX RESOURCES LTD

We have audited the balance sheets of **VANTEX RESOURCES LTD** as at October 31, 2010 and 2009, and the statements of income and comprehensive income, deficit, contributed surplus, deferred exploration expenses and cash flows for the years then ended. These financial statements are the responsibility of the Company's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audits.

We conducted our audits in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Company as at October 31, 2010 and 2009 and the results of its operations and its cash flows for the years then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Brunet Roy Dubé, CA

Chartered Accountants

Montreal
February 10, 2011

¹CA auditor permit No. 12518

RESSOURCES VANTEX LTÉE

VANTEX RESOURCES LTD

RÉSULTATS ET RÉSULTAT ÉTENDU

INCOME AND COMPREHENSIVE INCOME

Exercices terminés les 31 octobre	2010	2009	Years ended October 31
	\$	\$	
REVENUS			REVENUE
Intérêts sur excédent temporaire de trésorerie	<u>2 294</u>	<u>2 497</u>	Interest on temporary surplus of cash
	<u>2 294</u>	<u>2 497</u>	
FRAIS D'ADMINISTRATION			ADMINISTRATIVE EXPENSES
Assurances	11 786	11 536	Insurance
Frais de bureau, communications et publicité	34 149	34 108	Office expenses, communications and advertising
Frais de consultation et services professionnels	149 918	74 130	Consulting fees and professional fees
Frais de déplacements et de représentation	39 726	20 054	Travelling expenses and entertainment
Honoraires de gestion	121 900	110 000	Management fees
Inscription, droits et impôts de la partie XII.6	21 304	25 832	Listing fees, rights and part XII.6 taxes
Loyer	6 000	11 400	Rent
Registrariat et information aux actionnaires	45 381	26 302	Registration and information to shareholders
Rémunération à base d'actions (note 13)	259 150	85 550	Stock-based compensation (note 13)
Services techniques	16 000	-	Technical services
Amortissement – immobilisations corporelles	<u>1 460</u>	<u>1 056</u>	Depreciation – fixed assets
	<u>706 774</u>	<u>399 968</u>	
AUTRES			OTHERS
Variation de la juste valeur du placement disposé	8 180	-	Change in market value of investment sold
Gain non matérialisé sur placements détenus à des fins de transactions	(396 811)	(133 200)	Unrealized gain on investments held for trading
Gain sur disposition de propriétés minières	(16 464)	(303 199)	Gain on disposal of mining properties
Gain sur disposition d'une redevance	(21 750)	-	Gain on disposal of royalty
Radiation/expiration de propriétés minières et d'une propriété gazière	15 481	44 645	Write-off/expiration of mining properties and gaz property
Radiation de frais d'exploration reportés	-	60 989	Write-off of deferred exploration expenses
	<u>(411 364)</u>	<u>(330 765)</u>	
PERTE AVANT IMPÔTS	<u>(293 116)</u>	<u>(66 706)</u>	LOSS BEFORE INCOME TAXES
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET IMPÔTS MINIERES FUTURS (note 15)	<u>3 492</u>	<u>(188 710)</u>	FUTURE INCOME AND MINING TAXES (note 15)
PERTE NETTE ET RÉSULTAT ÉTENDU	<u><u>(289 624)</u></u>	<u><u>(255 416)</u></u>	NET LOSS AND COMPREHENSIVE INCOME
PERTE DE BASE ET DILUÉE PAR ACTION	<u><u>(0.013)</u></u>	<u><u>(0.003)</u></u>	BASIC AND DILUTED LOSS PER SHARE
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	22 603 843	77 012 912	Weighted average number of common shares outstanding

RESSOURCES VANTEX LTÉE

VANTEX RESOURCES LTD

DÉFICIT ET SURPLUS D'APPORT

DEFICIT AND CONTRIBUTED SURPLUS

Exercices terminés les 31 octobre	2010	2009	Years ended October 31
	\$	\$	
DÉFICIT			DEFICIT
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	9 232 728	8 642 174	BALANCE, BEGINNING OF YEAR
Perte nette et résultat étendu	289 624	255 416	Net loss and comprehensive income
Frais d'émission d'actions	384 633	109 982	Share issuance expenses
Impôts futurs reliés à l'émission d'actions accréditatives	<u>473 903</u>	<u>225 156</u>	Future income taxes related to flow-through shares issuance
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>10 380 888</u>	<u>9 232 728</u>	BALANCE, END OF YEAR
SURPLUS D'APPORT			CONTRIBUTED SURPLUS
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	2 408 833	1 565 221	BALANCE, BEGINNING OF YEAR
Bons de souscription échus	309 726	115 616	Warrants expired
Options d'achat d'actions annulées	268 662	727 996	Stock options cancelled
Options d'achat d'actions exercées	<u>1 280</u>	<u>-</u>	Stock options exercised
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>2 988 501</u>	<u>2 408 833</u>	BALANCE, END OF YEAR

RESSOURCES VANTEX LTÉE

VANTEX RESOURCES LTD

FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS

DEFERRED EXPLORATION EXPENSES

Exercices terminés les 31 octobre	2010	2009	Years ended October 31
	\$	\$	
Forage	966 664	557 108	Drilling
Géologie, décapage et échantillonnage	25 281	81 292	Geology, stripping and sampling
Mobilisation, hébergement, locations et fournitures diverses	34 525	48 701	Mobilization, lodging, rental and supplies
Planification et supervision	76 975	93 118	Planning and supervision
Rapports et analyses	<u>101 070</u>	<u>137 073</u>	Reports and analysis
Augmentation des frais d'exploration reportés	1 204 515	917 292	Increase in deferred exploration expenses
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>5 528 776</u>	<u>5 006 693</u>	BALANCE, BEGINNING OF YEAR
	6 733 291	5 923 985	
Crédit d'impôt	(7 012)	(112 770)	Income tax credit
Radiation de frais d'exploration reportés à la suite de disposition de propriétés minières	-	(221 450)	Write-off of deferred exploration expenses following mining properties disposal
Radiation de frais d'exploration reportés à la suite de radiation/expiration de propriétés minières	-	<u>(60 989)</u>	Write-off of deferred exploration expenses following write-off/expiration of mining properties
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>6 726 279</u>	<u>5 528 776</u>	BALANCE, END OF YEAR

RESSOURCES VANTEX LTÉE

VANTEX RESOURCES LTD

BILANS		BALANCE SHEETS	
Aux 31 octobre	2010	2009	As at October 31
	\$	\$	
ACTIF			ASSETS
ACTIF À COURT TERME			CURRENT ASSETS
Encaisse	367 672	319 822	Cash
Avances sur travaux d'exploration (note 16)	-	20 928	Advances on exploration expenses (note 16)
Taxes à recevoir	158 555	91 882	Taxes receivable
Frais payés d'avance	10 525	10 129	Prepaid expenses
Dépôt de garantie	5 000	5 000	Deposit
	<u>541 752</u>	<u>447 761</u>	
ENCAISSE RÉSERVÉE À L'EXPLORATION	474 066	-	CASH RESERVED FOR EXPLORATION
PLACEMENTS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION (note 6)	813 675	470 700	INVESTMENTS HELD FOR TRADING (note 6)
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)	4 689	4 040	FIXED ASSETS (note 7)
PROPRIÉTÉS MINIÈRES (note 8)	887 493	707 244	MINING PROPERTIES (note 8)
PROPRIÉTÉ GAZIÈRE (note 9)	-	7 203	GAZ PROPERTY (note 9)
FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS (note 10)	6 726 279	5 528 776	DEFERRED EXPLORATION EXPENSES (note 10)
	<u>9 447 954</u>	<u>7 165 724</u>	
PASSIF			LIABILITIES
PASSIF À COURT TERME			CURRENT LIABILITIES
Créditeurs et frais courus	97 234	30 665	Accounts payable and accrued liabilities
Créditeurs - apparentés (note 16)	184 276	14 948	Accounts payable – related (note 16)
	<u>281 510</u>	<u>45 613</u>	
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET IMPÔTS MINIERS FUTURS (note 15)	1 628 295	1 157 884	FUTURE INCOME AND MINING TAXES (note 15)
CAPITAUX PROPRES			SHAREHOLDERS' EQUITY
Capital-actions (note 11)	14 053 860	12 166 498	Capital stock (note 11)
Bons de souscription (note 12)	479 975	357 326	Warrants (note 12)
Options d'achat d'actions (note 13)	396 701	262 298	Stock options (note 13)
Surplus d'apport	2 988 501	2 408 833	Contributed surplus
Déficit	(10 380 888)	(9 232 728)	Deficit
	<u>7 538 149</u>	<u>5 962 227</u>	
	<u>9 447 954</u>	<u>7 165 724</u>	

Pour le conseil d'administration / On behalf of the board

Robert Bouvier, administrateur – director

Denis Belisle, administrateur – director

RESSOURCES VANTEX LTÉE

VANTEX RESOURCES LTD

FLUX DE TRÉSORERIE

CASH FLOWS

Exercices terminés les 31 octobre	2010	2009	Years ended October 31
	\$	\$	
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			OPERATING ACTIVITIES
Perte nette	(289 824)	(255 416)	Net loss
Ajustements pour :			Adjustments for :
Variation de la juste valeur du placement disposé	8 180	-	Change in market value of investment sold
Rémunération à base d'actions	259 150	85 550	Stock-based compensation
Amortissement – immobilisations corporelles	1 460	1 056	Depreciation – fixed assets
Gain non matérialisé sur placements détenus à des fins de transaction	(396 811)	(133 200)	Unrealized gain on investments held for trading
Gain sur disposition de propriétés minières	(16 464)	(303 199)	Gain on disposal of mining properties
Gain sur disposition d'une redevance	(21 750)	-	Gain on disposal of royalty
Radiation/expiration de propriétés minières et d'une propriété gazière	15 481	44 645	Write-off/expiration of mining properties and gaz property
Radiation de frais d'exploration reportés	-	60 989	Write-off of deferred exploration expenses
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers futurs	(3 492)	188 710	Future income and mining taxes
	(443 870)	(310 865)	
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement (note 14)	189 756	(206 658)	Net change in non-cash working capital items (note 14)
	(254 114)	(517 523)	
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			INVESTING ACTIVITIES
Variation de l'encaisse réservée à l'exploration	(474 066)	55 827	Variation of cash reserved for exploration
Produit net de la cession de placements	84 906	-	Net proceeds on disposal of investment
Produit de la cession de propriétés minières	-	600 000	Proceeds from disposal of mining properties
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 109)	(918)	Acquisition of fixed assets
Acquisition de propriétés minières	(92 026)	(109 776)	Acquisition of mining properties
Acquisition de propriété gazière	-	(7 203)	Acquisition of gaz property
Augmentation des frais d'exploration reportés	(1 204 515)	(917 292)	Increase in deferred exploration expenses
Crédit d'impôt	7 012	112 770	Income tax credit
	(1 680 798)	(266 592)	
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			FINANCING ACTIVITIES
Émission de capital-actions et de bons de souscription	2 222 200	1 021 700	Capital stock and warrants issued
Frais d'émission d'actions	(239 438)	(109 982)	Share issuance expenses
	1 982 762	911 718	
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	47 850	127 603	CHANGE IN CASH AND CASH EQUIVALENTS
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	319 822	192 219	CASH AND CASH EQUIVALENTS AT BEGINNING OF YEAR
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	367 672	319 822	CASH AND CASH EQUIVALENTS AT END OF YEAR

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 14)

Additional cash flows information (note 14)

RESSOURCES VANTEX LTÉE

VANTEX RESOURCES LTD

NOTES COMPLÉMENTAIRES

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

31 octobre 2010 et 2009

October 31, 2010 and 2009

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société a été constituée en vertu de la Loi des compagnies de la Colombie-Britannique, a obtenu un certificat de prorogation en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions et a obtenu le 23 février 2004 un certificat de modification modifiant le nom de Vantex Pétrole, Gaz et Minéraux Ltée pour celui de Ressources Vantex Ltée. Les activités de la Société consistent à acquérir, explorer, mettre en valeur et développer des propriétés minières. Elle n'a pas encore déterminé si ses propriétés contiennent des réserves de minerai économiquement récupérables.

2. HYPOTHÈSE DE LA CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les présents états financiers ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada selon la convention de la continuité de l'exploitation qui suppose la réalisation des éléments d'actif et le règlement des éléments de passif dans le cours normal des affaires. La direction estime que, outre sa capacité de continuer à recueillir du financement par l'émission d'actions dans le futur, elle sera capable de respecter ses obligations courantes d'exploration et de conserver ses propriétés en bonne condition pour au moins les douze prochains mois.

Étant donné que la Société n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des dépôts de minéraux économiquement exploitables, la Société n'a pas généré de revenus et de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. Au 31 octobre 2010, la Société a un déficit de 10 380 888 \$ (9 232 728 \$ en 2009). Ces conditions soulèvent donc un doute relativement à la capacité de la Société de poursuivre ses activités.

La capacité de la Société d'assurer la continuité de son exploitation repose sur l'obtention de nouveaux fonds. La réalisation de cet objectif ne peut être déterminée à l'heure actuelle. Les états financiers ne comportent aucun redressement ni reclassement d'éléments d'actif et de passif qui pourraient s'avérer nécessaires si la Société se montrait incapable de poursuivre ses activités. La Société devra obtenir des fonds pour poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi par le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

3. MODIFICATION DE CONVENTIONS COMPTABLES

Récentes modifications comptables

Durant l'exercice, la Société a adopté les conventions comptables suivantes, telles que décrites dans le Manuel de l'ICCA (Institut Canadien des Comptables Agréés).

1. INCORPORATION AND NATURE OF ACTIVITIES

The Company was incorporated under the Company Act of British Columbia, and obtained a certificate of continuance under the Canada Business Corporations Act. On February 23, 2004 a modification certificate was issued, modifying the name Vantex Oil, Gas and Minerals Ltd by Vantex Resources Ltd. The Company's activities include the acquisition, exploration and development of mining properties. The Company has not yet determined whether these properties contain ore reserves that are economically recoverable.

2. GOING CONCERN ASSUMPTION

These financial statements have been prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles on a going concern basis, which presumes the realization of assets and discharge of liabilities in the normal course of business. Management is of the opinion that, even without its capacity to continue to raise equity financing in the future, the Company will be able to meet its current exploration obligations and to keep its properties in good standing for at least the next twelve months.

Given that the Company has not yet found a mining property which contains mineral deposits that are economically recoverable, the Company did not generate income and cash flow from its operations until now. As at October 31, 2010, the Company has a deficit of \$ 10,380,888 (\$ 9,232,728 in 2009). These conditions raise significant doubt regarding the Company's ability to continue as a going concern.

The Company's ability to continue as a going concern is dependent upon raising additional funds. The outcome of this matter cannot be predicted at this time. These financial statements do not include any adjustment to the amounts and classification of assets and liabilities, which might be necessary should the Company be unable to continue its operations. The Company will need to obtain periodically new funds to pursue its operations and in spite of the obtaining of funds in the past, there is no guarantee of success for the future.

3. CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES

Recent accounting changes

During the year, the Company adopted the following accounting policies, as described in the CICA (Canadian Institute of Chartered Accountants) Handbook.

RESSOURCES VANTEX LTÉE

VANTEX RESOURCES LTD

NOTES COMPLÉMENTAIRES

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

31 octobre 2010 et 2009

October 31, 2010 and 2009

3. MODIFICATION DE CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Informations sur les instruments financiers

En juin 2009, l'Institut Canadien des Comptables Agréés a modifié le chapitre 3862, «Instruments financiers-informations à fournir» afin d'introduire de nouvelles exigences en matière d'informations financières à fournir.

Les nouvelles exigences de divulgation se rapportent surtout à des mesures de la juste valeur des instruments financiers (hiérarchie à trois niveaux), y compris la fiabilité relative des données utilisées pour ces évaluations ainsi qu'à l'exposition de l'entité au risque de liquidité.

Les modifications apportées à ce chapitre s'appliquent aux états financiers annuels relatifs aux exercices clos après septembre 2009. La Société a adopté la modification au chapitre 3862 au cours de l'exercice et l'adoption de celle-ci n'a aucune incidence sur les résultats financiers de la Société.

4. CONVENTIONS COMPTABLES FUTURES

Harmonisation des normes canadiennes et internationales

En février 2008, le CNC a confirmé que les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) pour les entités ayant une obligation publique de rendre des comptes seront remplacés par les IFRS avec prise d'effet au cours de l'année civile 2011. Le basculement vers les IFRS sera exigé, pour la Société, pour les états financiers intermédiaires et annuels ouverts à compter du 1^{er} novembre 2011. Par conséquent, la Société prévoit que les états financiers intermédiaires pour la période de trois mois terminée le 31 janvier 2012 et les états financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 octobre 2012 seront les premiers qu'elle présentera conformément aux IFRS. Les IFRS reposent sur un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, mais il y a d'importantes différences quant aux exigences en matière de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information à fournir.

3. CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES (continued)

Financial instruments - Fair value measurement

In June 2009, the Canadian Institute of Chartered Accountants amended section 3862, "Financial Instruments-Disclosures". This section has been amended to introduce new financial disclosure requirements.

The new disclosure requirements relate particularly to fair value measurements of financial instruments (three-level hierarchy) used in those measurements and entity exposure to liquidity risk.

The amendments to this section apply to annual financial statements relating to fiscal years ended after September, 2009. The Company adopted the amendment of section 3862 during the year and there is no impact on the financial statements regarding the adoption of this standard.

4. FUTURE ACCOUNTING POLICIES

Harmonization of Canadian and international standards

In February 2008, the AcSB confirmed that Canadian generally accepted accounting principles (GAAP) for publicly accountable enterprises will be converged with IFRS effective in calendar year 2011. The conversion to IFRS will be required, for the Company, for interim and annual financial statements beginning on November 1, 2011. Accordingly, the Company expects that its first interim financial statements presented in accordance with IFRS will be for the three month period ended January 31, 2012, and its first annual financial statements presented in accordance with IFRS will be for the year ended October 31, 2012. IFRS uses a conceptual framework similar to Canadian GAAP, but there are significant differences in recognition, measurement and disclosure requirement.

4. CONVENTIONS COMPTABLES FUTURES (suite)

La liste qui suit répertorie les principaux domaines où les modifications de conventions comptables devraient avoir une incidence sur les états financiers de la Société. Cette liste ne devrait pas être considérée comme liste exhaustive des modifications qui découleront de la conversion aux IFRS. Elle vise à mettre en relief les domaines que la Société juge les plus importants; toutefois, l'analyse des modifications n'est pas terminée et le choix de conventions comptables en vertu des IFRS, le cas échéant, n'a pas été arrêté. Les organismes de réglementation qui promulguent les PCGR du Canada et les IFRS mènent d'importants projets sur une base continue, lesquels pourraient avoir une incidence sur les différences finales entre les PCGR du Canada et les IFRS, les futurs impacts dépendront également des circonstances particulières qui prévaudront durant cette période de temps. La liste qui suit porte sur les normes qui existent en fonction des actuels PCGR du Canada et IFRS. Pour le moment, la Société n'est toutefois pas en mesure de quantifier de façon fiable l'incidence prévue de ces différences sur ses états financiers. Les normes sont les suivantes:

- a) Immobilisations corporelles (IAS 16);
- b) Dépréciation d'actifs (IAS 36);
- c) Exploration et évaluation des ressources minérales (IFRS 6);
- d) Paiement fondé sur des actions (IFRS 2).

De plus, l'IFRS 1 donne des directives sur l'approche générale à prendre lorsque les IFRS sont adoptés pour la première fois. Le principe fondamental de l'IFRS 1 est l'application rétrospective des IFRS valides à la date de l'adoption initiale. IFRS 1 réalise qu'une pleine application rétrospective peut ne pas être possible ou appropriée dans toutes les situations et prescrit:

- a) Des exemptions possibles à certains aspects spécifiques de certains IFRS dans la préparation du bilan d'ouverture de la Société; et
- b) Des exemptions obligatoires dans l'application rétrospective de certains IFRS.

De plus, afin de s'assurer que les états financiers contiennent de l'information de haute qualité qui est transparente aux utilisateurs, IFRS 1 contient des obligations de divulgation pour mettre en évidence les changements faits aux états financiers suite à la convergence aux IFRS. La Société analyse les divers choix de conventions comptables et mettra en œuvre celles qu'elle jugera les plus appropriées à sa situation. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence financière totale de l'adoption des IFRS 1 sur ses états financiers.

4. FUTURE ACCOUNTING POLICIES (continued)

Set out below are the main areas where changes in accounting policies are expected to have a significant impact on the Company's financial statements. The list below should not be regarded as a complete list of changes that will result from transition to the IFRS. It is intended to highlight areas that the Company believes to be the most significant; however, analysis of change is still in process and the selection of accounting policies where choices are available under IFRS has not been completed. We note that the regulatory bodies that promulgate the Canadian GAAP and the IFRS have significant ongoing projects that could affect the ultimate differences between Canadian GAAP and IFRS and their impact on the Company's financial statements in future years. The future impacts of the IFRS will also depend on particular circumstances prevailing in those years. The standards listed below are those existing based on current differences on its financial statements. They are as follows:

- a) Property, plant and equipment (IAS 16);
- b) Impairment of assets (IAS 36);
- c) Exploration for and evaluation of mineral resources (IFRS 6);
- d) Share-based payments (IFRS 2).

Furthermore, IFRS 1 provides guidance to entities on the general approach to be taken when first adopting IFRS. The underlying principle of IFRS 1 is retrospective application of IFRS standards in force at the date an entity first reports using IFRS. IFRS 1 acknowledges that full retrospective application may not be practical or appropriate in all situations and prescribes:

- a) Optional exemptions from specific aspects of certain IFRS standards in the preparation of the Company's opening balance sheet; and
- b) Mandatory exceptions to retrospective application of certain IFRS standards.

Additionally, to ensure financial statements contain high quality information that is transparent to users, IFRS 1 contains disclosure requirements to highlight changes made to financial statement items due to the transition to IFRS. The Company is analyzing the various accounting policy choices available and will implement those determined to be most appropriate in the Company's circumstances. The Company has not yet determined the aggregate financial impact of adopting IFRS 1 on its financial statements.

5. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent les principales conventions comptables suivantes :

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés dans les états financiers et les éléments présentés dans les notes afférentes.

Les éléments les plus importants nécessitant l'utilisation d'estimations de la direction et d'hypothèses sont relatifs à la valeur recouvrable des actifs miniers, à la rémunération à base d'actions, aux options d'achat d'actions, aux bons de souscription et à la provision d'impôts sur les bénéfices et impôts miniers futurs. Ces estimations et hypothèses ont été formulées par la direction à l'aide d'un jugement éclairé, en fonction des renseignements géologiques les plus récents et de ses lignes de conduite ainsi que des hypothèses à l'égard des affaires futures, de la conjoncture des marchés financiers et de la conjoncture économique future.

Les résultats réels pourraient différer des estimations utilisées pour la préparation des présents états financiers et ces écarts pourraient être importants.

BASE DE PRÉSENTATION

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

CONSTATATION DES REVENUS

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date d'opération et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

The financial statements were prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles and include the following significant accounting policies:

USE OF ESTIMATES

The preparation of these financial statements in accordance with Canadian generally accepted accounting principles requires management to make estimates and assumptions that affect the amounts reported in the financial statements and disclosures in the notes thereto.

The most significant items requiring the use of management estimates and valuation assumptions are related to the recoverable value of mining assets, stock-based compensation, stock options, warrants and future income and mining taxes provision. These estimates and valuation assumptions were made by management using careful judgment, based on the most current geological information available and its planned course of action, as well as assumptions about future business, economic and capital market conditions.

Actual results could differ from estimates used in preparing these financial statements and such differences could be material.

BASIS OF PRESENTATION

The financial statements are prepared using the historical cost method, except for certain financial instruments that are recognized at fair value. No information on fair value is presented when the carrying amount corresponds to a reasonable approximation of the fair value.

REVENUE RECOGNITION

Investment transactions are accounted for according to transaction date and resulting revenues are recognized using the accrual basis. Interest income is accrued based on the number of days the investment is held during the period.

5. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS**

La Société applique le chapitre 3870 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés portant sur la rémunération à base d'actions. Ainsi, le coût des options octroyées aux dirigeants, aux administrateurs et aux consultants est comptabilisé aux résultats à titre de charge de rémunération, selon la méthode fondée sur la juste valeur. La juste valeur des options d'achat d'actions à la date d'attribution est déterminée selon la méthode Black-Scholes d'évaluation du prix des options. La dépense de rémunération est comptabilisée sur la période d'acquisition des options d'achat d'actions.

JUSTE VALEUR DES BONS DE SOUSCRIPTION

Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription émis en fonction de leur juste valeur relative en utilisant la méthode de la valeur résiduelle pour calculer la juste valeur des bons de souscription.

PERTE DE BASE ET DILUÉE PAR ACTION

La perte de base par action est calculée selon la moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation durant l'exercice.

La perte diluée par action est calculée selon la méthode du rachat d'actions. Cette méthode reprend le même calcul que la perte par action, mais le dénominateur comprend en plus les actions ordinaires potentielles provenant des bons de souscription et des options avec référence à la moyenne boursière de l'action au cours de l'exercice. La perte diluée par action est égale à la perte de base par action si l'effet des bons de souscription et des options est anti-dilutif.

FRAIS D'ÉMISSION D' ACTIONS

Les frais relatifs à l'émission d'actions sont comptabilisés en augmentation du déficit de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les soldes bancaires ainsi que tous les placements à court terme hautement liquides dont l'échéance est d'au plus trois mois à la date d'acquisition.

ENCAISSE RÉSERVÉE À L'EXPLORATION

L'encaisse réservée à l'exploration représente des fonds devant être consacrés à l'exploration de propriétés minières et ceci en vertu des restrictions fiscales imposées dans le cadre des placements privés accréditifs.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**STOCK-BASED COMPENSATION**

The Company applies Section 3870 of the CICA Handbook related to stock-based compensation. The cost of options granted to officers, directors and consultants is accounted for as compensation cost under operations using the fair value-based method. The fair value of stock options at the grant date is determined according to the Black-Scholes options pricing model. Compensation expense is recognized over the vesting period of the stock options.

FAIR VALUE OF THE WARRANTS

Proceeds from the issue of units are allocated to the shares and warrants issued according to their relative fair value using the residual method to determine the fair value of warrants issued.

BASIC AND DILUTED LOSS PER SHARE

Loss per share has been calculated using the weighted average number of shares outstanding during the year.

Diluted loss per share is calculated according to the treasury method. This method is determined on the same basis as loss per share, but the denominator also includes potential shares from warrants and options with reference to average quoted market price of the share during the year. The diluted loss is equal to basic loss if the effect of warrants and options is anti-dilutive.

SHARE ISSUANCE EXPENSES

Share issuance expenses are recorded as an increase of the deficit in the year in which the shares are issued.

CASH AND CASH EQUIVALENTS

Cash and cash equivalents consist of cash on hand and balances with bank and all highly liquid short-term investments with original maturities of three months or less at the acquisition date.

CASH RESERVED FOR EXPLORATION

Cash reserved for exploration represents funds to be spent on exploration and mining properties by virtue of the fiscal restrictions imposed under the flow-through private financings.

5. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

PLACEMENTS

La Société utilise les normes de comptabilisation des placements sous influence notable ainsi que de mesure et de présentation de certains placements qualifiés d'instruments non financiers.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie utile respective selon la méthode linéaire sur trois ans pour l'équipement informatique et selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 20 % pour le mobilier et l'équipement.

PROPRIÉTÉS MINIÈRES ET FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS

Les propriétés minières sont comptabilisées au coût. Les frais d'exploration et de mise en valeur de ces propriétés, diminution faite des crédits d'impôts et des droits miniers remboursés relatifs à ces frais sont reportés. Au moment où une décision d'aller en exploitation est prise, les coûts relatifs à ce gisement inscrits aux propriétés minières et aux frais reportés, sont virés aux immobilisations. Ces coûts seront alors amortis en se basant sur les unités de production de l'exercice et les réserves de minerais probables et prouvées. S'il est établi que les coûts capitalisés d'acquisition et d'exploration ne sont pas récupérables selon la durée de vie estimative de la propriété, ou si le projet est abandonné, celui-ci est dévalué à sa valeur nette de réalisation.

La direction de la Société revoit régulièrement la valeur comptable des actifs aux fins de dévaluation. La récupération des montants indiqués au titre des propriétés minières et des frais d'exploration reportés connexes dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la confirmation des intérêts de la Société dans les titres miniers, de la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens. Les montants inscrits pour les propriétés minières et les frais d'exploration reportés ne représentent pas nécessairement la valeur présente ou future.

CONVENTION D'OPTIONS SUR DES PROPRIÉTÉS MINIÈRES

À l'occasion, la Société acquiert ou cède des propriétés minières conformément aux modalités de conventions d'options. Comme les options peuvent être exercées selon le bon vouloir de leur titulaire, les montants à payer ou à recevoir ne sont pas comptabilisés. Les paiements relatifs aux options sont comptabilisés à titre de coûts ou d'encaissements découlant de propriétés minières lorsque ces paiements sont faits ou reçus.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

INVESTMENTS

The Company use the established standards for accounting for investments subject to significant influence and for measuring and disclosing certain other non-financial instrument investments.

FIXED ASSETS

Fixed assets are recorded at cost and are depreciated based on their useful life using the straight-line method on three years for computer and under the diminishing balance method at the rate of 20 % for furniture and equipment.

MINING PROPERTIES AND DEFERRED EXPLORATION EXPENSES

Mining properties are recorded at cost. Exploration and development costs reduced by tax credits and mining rights related to these expenses are deferred. When a decision is made to bring an orebody into production, the costs related to the orebody, recorded under mining properties and deferred expenses, are transferred to fixed assets; they will then be amortized, based on the units of production of the year and the probable and proven ore reserves. If it is determined that capitalized acquisition and exploration costs are not recoverable over the estimated economic life of the property, or if the project is abandoned, the project is written down to its net realizable value.

The Company's management reviews the carrying values of assets on a regular basis to determine whether any write-downs are necessary. The recoverability of amounts recorded for mining properties and deferred exploration expenses depends on the discovery of economically recoverable reserves, confirmation of the Company's interest in the mining claims, the ability of the Company to obtain the necessary financing to complete the development, and future profitable production or proceeds from the disposition thereof. The amounts shown for mining properties and deferred exploration expenses do not necessarily represent present-time or future values.

MINING PROPERTIES OPTIONS AGREEMENTS

From time to time, the Company may acquire or dispose of mining properties pursuant to the terms of options agreements. Due to the fact that options are exercisable entirely at the discretion of the optionee, the amounts payable or receivable are not recorded. Option payments are recorded as mining property costs or recoveries when the payments are made or received.

RESSOURCES VANTEX LTÉE

VANTEX RESOURCES LTD

NOTES COMPLÉMENTAIRES

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

31 octobre 2010 et 2009

October 31, 2010 and 2009

5. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET IMPÔTS MINIERS FUTURS

FUTURE INCOME AND MINING TAXES

La Société utilise la méthode de l'actif et du passif d'impôts futurs pour comptabiliser ses impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts futurs sont constatés pour les incidences fiscales attribuables aux écarts entre les valeurs comptables des actifs et des passifs existants dans les états financiers et leurs valeurs fiscales correspondantes. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés par application des taux en vigueur ou pratiquement en vigueur qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au bénéfice imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporaires sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts futurs est constatée dans les résultats de l'exercice, qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne sera pas matérialisée.

The Company uses the asset and liability method of accounting for income taxes. Under this method, future tax assets and liabilities are recognized for the tax consequences attributable to differences between the financial statements carrying amounts of existing assets and liabilities and their respective tax basis. Future tax assets and liabilities are measured using enacted or substantively enacted tax rates that are expected to apply to taxable income in the years during which those temporary differences are likely to be recovered or settled. The effect on future tax assets and liabilities of a change in tax rates is recognized in income in the year that includes the enactment date. The Company establishes a valuation allowance against future income tax assets if, based on available information, it is more likely than not that some or all of the future tax assets will not be realized.

ACTIONS ACCRÉDITIVES

FLOW-THROUGH SHARES

Les actions émises suite à un financement par actions accréditatives sont comptabilisées à leur prix de vente. En vertu des lois fiscales, la Société renonce aux déductions à titre de dépenses de ressources liées aux activités d'exploration et financées par des actions accréditatives au bénéfice des investisseurs.

Shares issued following a flow-through financing are recorded at their selling price. The resource expenditure deductions for income tax purposes related to exploratory activities are renounced in favour of the investors in accordance with tax legislation.

Selon la méthode du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices, l'impact fiscal est comptabilisé au moment de la renonciation des déductions en faveur des investisseurs.

Under the liability method of accounting for income taxes, the future income taxes are recorded on the date that the Company renounces the deductions to the investors.

RÉGIME D'OPTION D'ACHAT D'ACTIONS

STOCK OPTION PLAN

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions qui est décrit à la note 13. La contrepartie versée au moment de l'exercice des options d'achat d'actions est portée au crédit des actions ordinaires et aucune charge de rémunération n'est comptabilisée au moment de l'exercice des options d'achat d'actions.

The Company offers a stock option plan, which is described in note 13. Any consideration paid on the exercise of stock options is credited to common share capital and no compensation expense is recognized for this plan when stock options are exercised.

RÉSULTAT ÉTENDU

COMPREHENSIVE INCOME

Le résultat étendu correspond à la variation des capitaux propres d'une entreprise découlant d'opérations, d'événements et de circonstances sans rapport avec les actionnaires. Il comprend des éléments qui ne seraient normalement pas inclus dans le bénéfice net, comme les gains ou les pertes non réalisés sur des placements disponibles à la vente et les gains ou les pertes non matérialisés sur disposition de propriétés minières.

Comprehensive income is the change in equity of an enterprise arising from transactions and other events and circumstances from non-shareholder sources. It includes items that would not normally be included in net income such as unrealized gains and losses on available-for-sale investments and gain or loss unrealized on disposal of mining properties.

RESSOURCES VANTEX LTÉE

VANTEX RESOURCES LTD

NOTES COMPLÉMENTAIRES

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

31 octobre 2010 et 2009

October 31, 2010 and 2009

5. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

CAPITAUX PROPRES

Les variations des capitaux propres de la période attribuables aux variations des bénéfices non répartis (déficit), du surplus d'apport et du capital-actions sont présentées séparément.

Les composantes des bénéfices non répartis (déficit), du surplus d'apport et du capital-actions sont présentées séparément.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, tel que décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. La comptabilisation à la date de transaction est utilisée.

Détenus à des fins de transactions

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs financiers qui sont généralement acquis en vue d'être revendus avant leur échéance ou qui ont été désignés comme étant détenus à des fins de transaction. Ils sont mesurés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de cette juste valeur (qui incluent les intérêts, les gains et les pertes réalisés sur cession et les gains et pertes non réalisés) sont incluses dans les résultats.

Les comptes d'encaisse, taxes à recevoir et placements sont classés comme actifs détenus à des fins de transaction.

Disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente, ou qui ne sont pas classés dans les prêts et créances, dans les placements détenus jusqu'à leur échéance ni dans les actifs détenus à des fins de transaction. Sauf ce qui est mentionné ci-dessous, les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant inclus dans le cumul des autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, au moment où le gain et la perte cumulé est transféré dans les résultats.

Les actifs financiers disponibles à la vente qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif sont comptabilisés au coût.

Les intérêts sur les actifs financiers disponibles à la vente portant intérêts sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

EQUITY

Changes in equity for the period arising from changes in retained earnings (deficit), contributed surplus, and capital stock are presented separately.

Components of retained earning (deficit), contributed surplus and capital stock are presented separately.

FINANCIAL INSTRUMENTS

Financial assets and financial liabilities are initially recognized at fair value and their subsequent measurement is dependent on their classification as described below. Their classification depends on the purpose for which the financial instruments were acquired or issued, their characteristics and the Company's designation of such instruments. Settlement date accounting is used.

Held for trading

Held for trading financial assets are financial assets typically acquired for resale prior to maturity or that are designated as held for trading. They are measured at fair value at the balance sheet date. Fair value fluctuations (including interest, gains and losses realized on disposal and unrealized gains and losses) are included in earnings.

Cash, taxes receivable and investments are classified as held-for-trading assets.

Available-for-sale

Available-for-sale financial assets are those non-derivative financial assets that are designated as available-for-sale, or that are not classified as loans and receivables, held-to-maturity or held-for-trading investments. Except as mentioned below, available-for-sale financial assets are carried at fair value with unrealized gains and losses included in accumulated other comprehensive income until realized when the cumulative gain or loss is transferred to earnings.

Available-for-sale financial assets that do not have quoted market prices in an active market are recorded at cost.

Interest on interest-bearing available-for-sale financial assets is calculated using the effective interest method.

RESSOURCES VANTEX LTÉE

VANTEX RESOURCES LTD

NOTES COMPLÉMENTAIRES

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

31 octobre 2010 et 2009

October 31, 2010 and 2009

5. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)Prêts et créances

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Autres passifs financiers

Les autres passifs sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers détenus à des fins de transaction sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers disponibles à la vente, aux autres passifs et aux prêts et créances sont comptabilisés en diminution de la valeur comptable de l'actif ou du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Méthode du taux d'intérêt effectif

La Société utilise la méthode du taux d'intérêt effectif pour constater le produit ou la charge d'intérêt, ce qui inclut les coûts de transaction ainsi que les frais, les primes et les escomptes gagnés ou engagés relativement aux instruments financiers.

Juste valeur

La juste valeur des instruments financiers de la Société se rapproche de la valeur comptable sauf indication contraire dans les notes. L'encaisse porte intérêt à un taux variable. Les taxes à recevoir, le dépôt de garantie et les créditeurs ne portent pas intérêt. La juste valeur des créditeurs apparentés n'a pu être déterminée puisqu'il est pratiquement impossible de trouver sur le marché un instrument financier qui présente essentiellement les mêmes caractéristiques économiques.

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)Loans and receivables

Loans and receivables are accounted for at amortized cost using the effective interest method.

Other financial liabilities

Other liabilities are recorded at amortized cost using the effective interest method and include all financial liabilities, other than derivative instruments.

Transaction costs

Transaction costs related to held for trading financial assets are expensed as incurred. Transaction costs related to available-for-sale financial assets, other liabilities and loans and receivables are netted against the carrying value of the asset or liability and are then recognized over the expected life of the instrument using the effective interest method.

Effective interest method

The Company uses the effective interest method to recognize interest income or expense which includes transaction costs or fees, premiums or discounts earned or incurred for financial instruments.

Fair value

The fair value of all of the Company's financial instruments approximates the carrying value unless otherwise noted. Cash bears interest at variable rate. Taxes receivable, deposit and accounts payable are without interest. The fair value of accounts payable related could not be established as it is almost impossible to find on the financial market an instrument bearing essentially the same economical characteristics.

IMPAIRMENT OF LONG-LIVED ASSETS

Long-lived assets are tested for recoverability whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable. An impairment loss is recognized when their carrying value exceeds the total undiscounted cash flows expected from their use and eventual disposition. The amount of the impairment loss is determined as the excess of the carrying value of the asset over its fair value.

RESSOURCES VANTEX LTÉE

VANTEX RESOURCES LTD

NOTES COMPLÉMENTAIRES

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

31 octobre 2010 et 2009

October 31, 2010 and 2009

5. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

CRÉDIT D'IMPÔT À TITRE DE DROITS MINIERS ET CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES ENTREPRISES DU SECTEUR MINIER

La Société a droit à un crédit d'impôt remboursable à titre de droits miniers sur les frais reliés aux activités minières engagées au Québec. Ce crédit d'impôt est comptabilisé en diminution des frais engagés.

La Société a aussi droit au crédit d'impôt remboursable pour les entreprises du secteur minier à l'égard des frais d'exploration admissibles engagés. Ce crédit d'impôt est comptabilisé en réduction des frais engagés.

Les crédits d'impôts liés à l'exploration sont comptabilisés à la condition que la Société soit raisonnablement certaine que les crédits se matérialiseront.

INFORMATION À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

La Société divulgue les exigences en matière d'informations à fournir sur le capital, telles que : des informations qualitatives sur les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital; des données quantitatives synthétiques sur les éléments inclus dans la gestion du capital; le fait que l'entité s'est conformée au cours de la période aux exigences en matière de capital auxquelles elle est soumise en vertu de règles extérieures; et les conséquences pour l'entité si elle ne s'est pas conformée aux exigences en question. Les informations additionnelles sont présentées à la note 17, intitulée « Informations concernant le capital ».

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

MINING RIGHTS TAX CREDIT AND TAX CREDIT FOR MINING EXPLORATION COMPANIES

The Company is entitled to refundable mining rights tax credit on mining exploration charges incurred in Quebec. This tax credit has been applied against the charges incurred.

The Company is also entitled to the refundable tax credit for mining exploration companies on qualified exploration expenditures incurred. This tax credit has been applied against the charges incurred.

The exploration tax credits are recorded provided that the Company is reasonably certain that these credits will be received.

CAPITAL DISCLOSURES

The Company discloses requirements concerning capital such as: qualitative information about an entity's objectives, policies and processes for managing capital; quantitative data about what it regards as capital; whether the entity has complied with any externally imposed capital requirements and, if not, the consequences of such non-compliance. Additional information are presented in note 17, "Capital disclosures".

RESSOURCES VANTEX LTÉE

VANTEX RESOURCES LTD

NOTES COMPLÉMENTAIRES

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

31 octobre 2010 et 2009

October 31, 2010 and 2009

6. PLACEMENTS DÉTENUS À
DES FINS DE TRANSACTIONS6. INVESTMENTS HELD
FOR TRADING

	Coût Cost 2010	Juste valeur Fair value 2010	Juste valeur Fair value 2009	Coût Cost 2009
	\$	\$	\$	\$
210 000 (60 000 en 2009) actions ordinaires de la Société publique Les Ressources D'Ariane Inc., reçues en contrepartie de la cession des propriétés minières Black Dog et Casa Berardi.	36 750	29 400	8 700	15 000
2 635 000 (3 300 000 en 2009) actions ordinaires de la Société publique Ressources Minières Vanstar Inc., reçues en contrepartie de la cession des propriétés minières Pinaca et Patica. Au 31 octobre 2010, Ressources Vantex Ltée détient 21% des actions de Ressources Minières Vanstar Inc.	263 500	764 150	462 000	330 000
175 000 (aucune en 2009) actions ordinaires de la Société publique Amseco Exploration Ltd., reçues en contrepartie de la cession de la propriété minière Urban Barry, en 2010.	17 500	20 125	-	-
	<u>317 750</u>	<u>813 675</u>	<u>470 700</u>	<u>345 000</u>
1 980 000 actions ordinaires détenues dans Ressources Minières Vanstar Inc. sont entièrement et seront libérées selon l'échéancier suivant:				
			495 000	
			495 000	
			495 000	
			495 000	
			<u>1 980 000</u>	

210,000 (60,000 in 2009)
common shares of Ariane
Resources Inc., a public
company, pursuant to the sale of
Black Dog and Casa Berardi
mining properties.

2,635,000 (3,300,000 in 2009)
common shares of Vanstar
Mining Resources Inc., a public
company, pursuant to the sale of
Pinaca and Patica mining
properties. As of
October 31, 2010, Vantex
Resources Ltd holds 21% of the
shares of Vanstar Mining
Resources Inc.

175,000 (none in 2009) common
shares of Amseco Exploration
Ltd., a public company, pursuant
to the sale of the Urban Barry
mining property, in 2010.

1,980,000 common shares of
Vanstar Mining Resources Inc.
are held in escrow and will be
released according to the
following schedule :

RESSOURCES VANTEX LTÉE

VANTEX RESOURCES LTD

NOTES COMPLÉMENTAIRES

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

31 octobre 2010 et 2009

October 31, 2010 and 2009

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

7. FIXED ASSETS

	Coût Cost	Amortissement cumulé Accumulated depreciation	Valeur nette Net value 2010	Valeur nette Net value 2009	
	\$	\$	\$	\$	
Équipement informatique	2 387	1 469	918	1 283	Computer
Mobilier et équipement	7 173	3 402	3 771	2 757	Furniture and equipment
	<u>9 560</u>	<u>4 871</u>	<u>4 689</u>	<u>4 040</u>	

8. PROPRIÉTÉS MINIÈRES

8. MINING PROPERTIES

	Titres miniers Claims 2010	Redevances Royalties	Détenu Held	Coût Cost 2009	Acquisition	Disposition Disposal	Radiation/ expiration Write-off/ expiration	Coût Cost 2010
		%	%	\$	\$	\$	\$	\$
Guillet	40	1,5 à 2	100	325 131	312	-	8 278	317 165
Santa Anna	21	1 à 2	100	115 990	468	-	-	116 458
Ana	17	1	100	14 795	2 040	-	-	16 835
Manic	16	2	100	27 262	-	-	-	27 262
Ortona	17	1	100	27 964	-	-	-	27 964
Hurd	7	2	90	78 166	62 131	-	-	140 297
Ogima Nord	31	2	90	30 744	30 130	-	-	60 874
Sandborn	6	2	100	10 294	35 697	-	-	45 991
Perron	21	*	100	51 028	-	-	-	51 028
Francoeur	16	2	100	12 850	8 802	-	-	21 652
Cadillac Rang III	10	2	100	13 020	8 750	-	-	21 770
Opi	41	-	100	-	9 840	-	-	9 840
Mitsumi	20	-	100	-	2 400	-	-	2 400
Renault Bay	11	2	100	-	27 957	-	-	27 957
Urban Barry	-	-	100	-	1 036	1 036	-	-
	<u>274</u>			<u>707 244</u>	<u>189 563</u>	<u>1 036</u>	<u>8 278</u>	<u>887 493</u>

*Pour cette propriété, les redevances sont de 1 \$ par once d'or.

*Royalty for this property is \$ 1 per ounce of gold.

Les propriétés minières sont toutes situées au Québec.

The mining properties are all located in Quebec.

RESSOURCES VANTEX LTÉE

VANTEX RESOURCES LTD

NOTES COMPLÉMENTAIRES

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

31 octobre 2010 et 2009

October 31, 2010 and 2009

9. PROPRIÉTÉ GAZIÈRE

9. GAZ PROPERTY

	Détenu Held	Coût Cost 2009	Radiation/ expiration/ Write-off/ expiration	Coût Cost 2010
	%	\$	\$	\$
Salomon	100	7 203	7 203	-
		<u>7 203</u>	<u>7 203</u>	<u>-</u>

La propriété est située au Québec.

The property is located in Quebec.

10. FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS

10. DEFERRED EXPLORATION EXPENSES

	Coût Cost 2009	Frais d'exploration Exploration-cost	Disposition Disposal	Radiation Write-off	Crédit-d'impôt Income tax credit	Coût Cost 2010
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Guillet	3 933 299	51 618	-	-	-	3 984 917
Santa Anna	658 684	11 001	-	-	-	669 685
Ana	63 640	-	-	-	-	63 640
Manic	106 310	-	-	-	-	106 310
Ortona	32 604	-	-	-	-	32 604
Hurd	714 493	1 087 783	-	-	7 012	1 795 264
Ogima Nord	19 746	50 191	-	-	-	69 937
Renault Bay	-	3 922	-	-	-	3 922
	<u>5 528 776</u>	<u>1 204 515</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>7 012</u>	<u>6 726 279</u>

RESSOURCES VANTEX LTÉE

VANTEX RESOURCES LTD

NOTES COMPLÉMENTAIRES

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

31 octobre 2010 et 2009

October 31, 2010 and 2009

11. CAPITAL-ACTIONS

11. CAPITAL STOCK

Autorisé :

Authorized :

Nombre illimité d'actions ordinaires, votantes et participantes, sans valeur nominale.

Unlimited number of voting and participating common shares, without par value.

Les mouvements dans le capital-actions de la Société se détaillent comme suit :

Changes in Company capital stock were as follows :

Émises :	2010		2009		Issued :
	Nombre d'actions Number of shares	Montant Amount \$	Nombre d'actions Number of shares	Montant Amount \$	
Solde au début de l'exercice	86 699 309	12 166 498	66 464 309	11 228 398	Balance, beginning of year
Consolidation 6 pour 1	(72 249 424)	-	-	-	Consolidation 6 for 1
Actions émises :					Shares issued:
Acquisition de propriétés minières	661 500	90 187 *	1 400 000	90 000	Acquisition of mining properties
Placements privés	6 440 000	519 995 **	5 457 000	226 580	Private issues
Financements privés accreditifs	15 760 000	1 274 980 ***	13 378 000	621 520	Private flow-through financings
Exercice d'options d'achat	20 000	2 200	-	-	Exercised stock options
Solde à la fin de l'exercice	<u>37 331 385</u>	<u>14 053 860</u>	<u>86 699 309</u>	<u>12 166 498</u>	Balance, end of year

* Les acquisitions de propriétés minières sont présentées déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 7 350 \$ (nil en 2009).

* Acquisition of mining properties are presented net of the fair value of warrants amounting to \$ 7,350 (none in 2009).

** Les placements privés sont présentés déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 124 005 \$ (66 460 \$ en 2009).

** Private issues are presented net of the fair value of warrants amounting to \$ 124,005 (\$ 66,460 in 2009).

*** Les financements privés accreditifs sont présentés déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 301 020 \$ (107 140 \$ en 2009).

*** Private flow-through financings are presented net of the fair value of warrants amounting to \$ 301,020 (\$ 107,140 in 2009).

RESSOURCES VANTEX LTÉE

VANTEX RESOURCES LTD

NOTES COMPLÉMENTAIRES

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

31 octobre 2010 et 2009

October 31, 2010 and 2009

12. BONS DE SOUSCRIPTION

12. WARRANTS

	2010		2009		
	Nombre Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price \$	Nombre Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price \$	
En circulation au début de l'exercice	17 474 546	0,11	12 678 972	0,19	Outstanding, beginning of year
Consolidation 6 pour 1	(14 562 122)	-	-	-	Consolidation 6 for 1
Émis	12 125 000	0,15	11 430 000	0,08	Issued
Échus	(2 345 757)	0,67	(6 634 426)	0,21	Expired
En circulation à la fin de l'exercice	<u>12 691 667</u>	<u>0,17</u>	<u>17 474 546</u>	<u>0,11</u>	Outstanding, end of year

La juste valeur des bons de souscription a été estimée selon la méthode Black-Scholes d'évaluation basée sur les hypothèses suivantes :

The fair value of warrants granted was estimated using the Black-Scholes model with the following weighted average assumptions :

	2010	2009	
Taux d'intérêt sans risque	1.41 % à/to 1.55 %	1.04 % à/to 1.33 %	Risk-free interest rate
Volatilité prévue	81 % à 90 %	93 % à 94 %	Expected volatility
Taux de rendement des actions	Néant/nil	Néant/nil	Dividend yield
Durée de vie prévue, moyenne pondérée	12 à/to 24 mois/months	12 à/to 24 mois/months	Weighted average expected life

Les bons de souscription ont été émis dans le cadre de placements privés, financements privés accreditifs et acquisition de propriétés minières aux détenteurs d'action ordinaires. Ils sont comptabilisés en réduction du capital-actions à leur juste valeur de 432 375 \$ (173 600 \$ en 2009).

The warrants were issued under private issues, private flow-through financings and acquisition of mining properties to common shareholders. They have been accounted for at their fair value of \$ 432,375 (\$ 173,600 in 2009) in reduction of capital stock.

RESSOURCES VANTEX LTÉE

VANTEX RESOURCES LTD

NOTES COMPLÉMENTAIRES

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

31 octobre 2010 et 2009

October 31, 2010 and 2009

12. BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

12. WARRANTS (continued)

Le tableau ci-après résume l'information relative aux bons de souscription en cours au 31 octobre 2010:

The following table summarizes information on warrants outstanding as at October 31, 2010:

Bons de souscription en cours / Warrants outstanding			
Prix d'exercice Exercise price	Nombre de bons en circulation au 31/10/10 Number of warrants outstanding as at 10/31/10	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée à courir Weighted-average remaining contractual life	Prix d'exercice moyen pondéré Weighted-average exercise price
\$		mois / months	\$
0,60	566 667	10	0,60
0,16	150 000	14	0,16
0,15	1 750 000	7	0,15
0,15	10 225 000	9	0,15
	<u>12 691 667</u>		<u>0,17</u>

13. OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

13. STOCK OPTIONS

Les actionnaires de la Société ont approuvé un régime d'options d'achat d'actions (le «régime») selon lequel les membres du conseil d'administration peuvent attribuer des options d'achat d'actions permettant à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants d'acquérir des actions ordinaires de la Société. Les conditions et le prix d'exercice de chaque option d'achat d'actions sont déterminés par les membres du conseil d'administration.

The shareholders of the Company approved a stock option plan (the "plan") whereby the Board of Directors may grant to employees, officers, directors and consultants of the Company, share purchase options to acquire common shares in such numbers, for such terms and at such exercise prices as may be determined by the Board of Directors.

Le régime stipule que le nombre maximum d'actions ordinaires dans le capital de la Société qui pourrait être réservé pour attribution en vertu du régime est égal à 3 700 000 actions.

The plan requires that the maximum number of shares in the capital of the Company which could be set aside for award under the plan is equal to 3,700,000 shares.

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour la levée d'options en faveur d'une même personne ne doit pas représenter, au cours d'une période de 12 mois, plus de 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société, ce nombre étant calculé à la date à laquelle l'option est octroyée.

The total number of common shares reserved for the exercise of options in favor of the same person must not, during a 12 month period, exceed 5% of the common shares issued and outstanding of the Company, a figure calculated from the date on which the option is granted.

13. OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONNÉS (suite)

13. STOCK OPTIONS (continued)

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour la levée d'options en faveur de consultants et de personnes qui fournissent des services de relations avec les investisseurs ne doit pas représenter, au cours d'une période de 12 mois, plus de 2 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société, ce nombre étant calculé à la date à laquelle l'option est octroyée.

The total number of common shares reserved for the exercise of options for consultants and individuals who provide public relations with investors must not, during a 12 month period, exceed 2 % of the common shares issued and outstanding of the Company, a figure calculated from the date on which the option was granted.

Le prix d'achat des actions ordinaires, à la levée de chaque option accordée en vertu du régime, sera le prix fixé pour cette option par le conseil d'administration ou par le comité au moment de l'octroi de chaque option, mais ce prix ne pourra être inférieur au « cours escompté ». « Cours escompté » s'entend du cours observé au moment de l'octroi des options moins une décote variant de 10 % à 25 %, sous réserve d'un prix minimal de 0.10 \$. Le cours observé au moment de l'octroi s'entend du cours des actions à la cote de la Bourse de croissance TSX à la clôture la veille de l'octroi. S'il n'y a pas eu d'opérations la veille, le cours de clôture est remplacé par la moyenne entre le cours acheteur et le cours vendeur.

The purchase price for the shares at the closing of each option granted under the plan, the price will be set for this option by the Board or the committee at the time of grant of each option, but its price will not be lower than the "expected price". "Expected Price" is the price observed at the time of granting options less a discount ranging from 10 % to 25 %, subject to a minimum price of \$ 0.10. The price observed at the time of grant means the share price on the TSX Venture Exchange at the closing day before the grant. If there were no transactions on that day, the closing price should correspond to the average between the bid price and ask price.

Les options d'achat d'actions peuvent être exercées en tout temps et expirent 30 jours après la date de départ du détenteur.

The options are exercisable at any time and terminate 30 days following the holder's date of departure.

	2010		2009		
	Nombre Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price \$	Nombre Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price \$	
En circulation au début de l'exercice	5 510 000	0,11	5 510 000	0,17	Outstanding, beginning of year
Octroyées	600 000	0,10	-	-	Granted
Consolidation 6 pour 1	(5 091 667)	-	-	-	Consolidation 6 for 1
	<u>1 018 333</u>	<u>0,63</u>	<u>5 510 000</u>	<u>0,17</u>	
Exercées	(20 000)	0,11	-	-	Exercised
Annulées	(1 185 000)	0,54	(2 950 000)	0,22	Cancelled
Octroyées	<u>3 775 000</u>	<u>0,14</u>	<u>2 950 000</u>	<u>0,10</u>	Granted
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	<u>3 588 333</u>	<u>0,14</u>	<u>5 510 000</u>	<u>0,11</u>	Exercisable options, end of year

La moyenne pondérée de la juste valeur des options attribuées est de 0.07 \$ en 2010 (0.04 \$ en 2009)

The weighted average fair value of options granted is \$ 0.07 in 2010 (\$ 0,04 in 2009)

La juste valeur des options octroyées a été estimée selon la méthode Black-Scholes d'évaluation basée sur les hypothèses suivantes :

The fair value of options granted was estimated using the Black-Scholes model with the following weighted average assumptions :

	2010	2009	
Taux d'intérêt sans risque	1.21 % à/à 2.80 %	1.63 %	Risk-free interest rate
Volatilité prévue	82 % à 96 %	94 %	Expected volatility
Taux de rendement des actions	Néant/nil	Néant/nil	Dividend yield
Durée de vie prévue, moyenne pondérée	2 à/à 3 années/years	3 années/years	Weighted average expected life

RESSOURCES VANTEX LTÉE

VANTEX RESOURCES LTD

NOTES COMPLÉMENTAIRES

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

31 octobre 2010 et 2009

October 31, 2010 and 2009

13. OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS (suite)

13. STOCK OPTIONS (continued)

Le coût de la rémunération à base d'actions passé en charges pour les options d'achat d'actions de l'exercice terminé le 31 octobre 2010 est de 259 150 \$ (85 550 \$ en 2009) et ce montant a été porté au crédit du compte options d'achat d'actions.

The stock-based compensation recorded as expenses for the stock options granted for the year ended October 31, 2010 is \$ 259,150 (\$ 85,550 in 2009) and this amount has been recorded under the heading stock options.

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation au 31 octobre 2010:

The following table summarizes information on stock options outstanding as at October 31, 2010:

Options en circulation / Options outstanding			
Prix d'exercice Exercise price	Nombre d'options en circulation au 31/10/10 Number of options outstanding as at 10/31/10	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée à court Weighted-average remaining contractual life	Prix d'exercice moyen pondéré Weighted-average exercise price
\$		mois / months	\$
0.84	33 333	14	0.84
0.11	380 000	53	0.11
0.11	1 800 000	54	0.11
0.13	200 000	57	0.13
0.15	150 000	21	0.15
0.17	875 000	58	0.17
0.17	150 000	59	0.17
	<u>3 588 333</u>		<u>0.14</u>

Options émises aux courtiers / Options granted to brokers

	2010		2009		
	Nombre Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price	Nombre Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price	
		\$		\$	
En circulation au début de l'exercice	773 139	0,14	773 139	0,14	Outstanding, beginning of year
Consolidation 6 pour 1	(644 282)	-	-	-	Consolidation 6 for 1
Expirées	(128 857)	0,85	-	-	Expired
Octroyées	<u>2 045 000</u>	<u>0,10</u>	-	-	Granted
En circulation à la fin de l'exercice	<u>2 045 000</u>	<u>0,10</u>	<u>773 139</u>	<u>0,14</u>	Outstanding, end of year

RESSOURCES VANTEX LTÉE

VANTEX RESOURCES LTD

NOTES COMPLÉMENTAIRES

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

31 octobre 2010 et 2009

October 31, 2010 and 2009

13. OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS (suite)

13. SHARE PURCHASE OPTIONS (continued)

La juste valeur des options octroyées a été estimée selon la méthode Black-Scholes d'évaluation basée sur les hypothèses suivantes :

The fair value of options granted was estimated using the Black-Scholes model with the following weighted average assumptions :

	2010		2009
Taux d'intérêt sans risque	1.55 %	-	Risk-free interest rate
Volatilité prévue	89 %	-	Expected volatility
Taux de rendement des actions	Néant/nil	-	Dividend yield
Durée de vie prévue, moyenne pondérée	2 années/years	-	Weighted average expected life

Le coût des options d'achat d'actions émises au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010 est 145 195 \$ (nil en 2009) et ce montant a été porté au débit du compte frais d'émission d'actions.

The cost of stock options granted for the year ended October 31, 2010 is \$ 145,195 (none in 2009) and this amount has been recorded under the share issuance expenses.

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation aux courtiers au 31 octobre 2010:

The following table summarizes information on outstanding stock options to brokers as at October 31, 2010:

Options en circulation émises aux courtiers / Outstanding options granted to brokers			
Prix d'exercice Exercise price	Nombre d'options en circulation au 31/10/10 Number of options outstanding as at 10/31/10	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée à courtir Weighted-average remaining contractual life	Prix d'exercice moyen pondéré Weighted-average exercise price
\$		mois / months	\$
0,10	2 045 000	21	0,10
	<u>2 045 000</u>		<u>0,10</u>

RESSOURCES VANTEX LTÉE

VANTEX RESOURCES LTD

NOTES COMPLÉMENTAIRES

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

31 octobre 2010 et 2009

October 31, 2010 and 2009

14. FLUX DE TRÉSORERIE

14. CASH FLOWS

a) Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement

a) Net change in non-cash working capital items

	2010	2009	
	\$	\$	
Avances sur travaux d'exploration	20 928	52 000	Advances on exploration expenses
Taxes à recevoir	(66 673)	26 528	Taxes receivable
Frais payés d'avance	(396)	4 853	Prepaid expenses
Avances à une société apparentée	-	63 234	Advances to a related company
Créditeurs et frais courus	66 569	(24 236)	Accounts payable and accrued liabilities
Créditeurs – apparentés	169 328	(29 037)	Accounts payable – related
Dépôt sur option d'achat d'une propriété	-	(300 000)	Deposit on option to purchase agreement
	<u>189 756</u>	<u>(206 658)</u>	

b) Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie

b) Items not affecting cash and cash equivalents

	2010	2009	
	\$	\$	
Disposition d'une redevance en contrepartie d'un placement	(21 750)	-	Disposal of royalty in counterpart of an investment
Acquisitions de placements détenus à des fins de transactions	39 250	330 000	Acquisition of investment held for trading
Disposition d'une propriété minière en contrepartie d'un placement	(17 500)	(330 000)	Disposal of mining property in counterpart of an investment
Acquisition de propriétés minières par l'émission de capital-actions	97 537	90 000	Acquisition of mining properties by issuance of capital stock
Frais d'émission d'actions pour options aux courtiers	145 195	-	Share issuance expenses for brokers options
Impôts futurs reliés à l'émission d'actions accréditives	473 903	225 156	Future income taxes related to flow-through shares issuance

RESSOURCES VANTEX LTÉE

VANTEX RESOURCES LTD

NOTES COMPLÉMENTAIRES

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

31 octobre 2010 et 2009

October 31, 2010 and 2009

15. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET IMPÔTS MINIERS
FUTURSa) Le total des impôts sur les bénéfices et impôts miniers est réparti
comme suit :

	2010	2009
	\$	\$
Exigibles	-	-
Futurs	3 492	(188 710)
	<u>3 492</u>	<u>(188 710)</u>

a) Total income and mining taxes expenses are allocated as follows:

Current
FutureLa charge d'impôts (économie) attribuable aux résultats diffère des
montants calculés par l'application du taux d'imposition combiné au
fédéral et provincial de 30,07 % (30,90 % en 2009) à la perte avant
impôts en raison des éléments suivants :Income tax expenditures (recovery) differ from the amounts
computed by applying the combined federal and provincial income
tax rate of 30.07 % (30.90 % in 2009) to the loss before taxes for the
following reasons:

	2010	2009	
	\$	\$	
Perte avant impôts	<u>(293 116)</u>	<u>(66 706)</u>	Loss before income taxes
Impôts sur les bénéfices (recouvrés prévus)	(88 140)	(20 612)	Income taxes (expected recovery)
Augmentation (diminution) des impôts résultant des éléments ci-dessous :			Increase (reduction) in income taxes resulting from:
Rémunération à base d'actions	77 926	26 435	Stock-based compensation
Gain sur disposition de propriétés minières	(4 950)	(93 689)	Gain on disposal of mining properties
Gain sur disposition d'une redevance	(6 540)	-	Gain on disposal of royalty
Gain non matérialisé sur placements détenus à des fins de transactions	(119 321)	(41 159)	Unrealized gain on investments held for trading
Variation de la juste valeur du placement disposé	2 460	-	Change in market value of investment sold
Radiation/expiration de propriétés minières et d'une propriété gazière	4 655	32 640	Write-off/expiration of mining properties and gaz property
Frais d'émission d'actions déductibles	(72 535)	(51 651)	Deductible share issuance expenses
Dépenses non déductibles et autres	772	2 802	Non-deductible expenses and others
Provision pour moins-value	205 673	145 234	Valuation allowance
Avantages fiscaux matérialisés sur déduction d'actifs miniers	<u>3 492</u>	<u>(188 710)</u>	Tax benefits realized on mining assets deductions
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers	<u>3 492</u>	<u>(188 710)</u>	Income and mining taxes

RESSOURCES VANTEX LTÉE

VANTEX RESOURCES LTD

NOTES COMPLÉMENTAIRES

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

31 octobre 2010 et 2009

October 31, 2010 and 2009

15. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET IMPÔTS MINIERS
FUTURS (suite)

15. FUTURE INCOME AND MINING TAXES (continued)

b) L'avantage fiscal provenant du report de pertes n'est pas inscrit aux états financiers. Ces pertes, susceptibles de réduire le revenu imposable des exercices à venir et, conséquemment, de diminuer les impôts sur le revenu s'élèvent à 2 854 996 \$ (2 115 375 \$ en 2009) et expirent comme suit :

b) Tax benefits from loss have not been recorded in the financial statements. These losses, likely to reduce the taxable income of future fiscal years and consequently, reduce income tax, amount to \$ 2,854,996 (\$ 2,115,375 in 2009) and expire as follows :

ANNÉE D'ORIGINE / YEAR INCURRED	MONTANT / AMOUNT	ANNÉE D'EXPIRATION / EXPIRY DATE
	\$	
2004	170 854	2014
2005	242 097	2025
2006	324 204	2026
2007	444 975	2027
2008	502 733	2028
2009	477 749	2029
2010	692 384	2030

c) La valeur comptable des actifs miniers excède la valeur fiscale de 5 415 014 \$ (3 747 198 \$ en 2009). La différence entre la valeur fiscale et les montants capitalisés aux états financiers découle principalement de la renonciation par la Société en faveur des investisseurs aux déductions relatives aux frais d'exploration payés au moyen de financements accréditifs de même que des radiations comptables de biens miniers.

c) The carrying value exceeds the tax value of mining properties by \$ 5,415,014 (\$ 3,747,198 in 2009). The difference between the tax and the amounts capitalized in the financial statements mainly results from the renunciation by the Company in favour of investors of deductions related to exploration costs paid through flow-through shares financing as well as from write-offs of mining properties.

d) Le solde fiscal non amorti des frais relatifs à l'émission d'actions totalise 507 518 \$ au 31 octobre 2010 (364 103 \$ en 2009) et est déductible au cours des prochains exercices.

d) The tax unamortized balance of share issuance expenses amounts to \$ 507,518 as of October 31, 2010 (\$ 364,103 in 2009) and is deductible over the next years.

e) Les éléments importants des actifs et passifs d'impôts futurs se détaillent comme suit :

e) Significant components of the future income tax assets and liabilities are as follows :

Taux d'imposition fédéral et provincial combiné de 30,07 % (30,90 % en 2009).

Federal and provincial combined tax rate of 30.07 % (30.90 % in 2009).

	2010	2009	
	\$	\$	
Actifs d'impôts futurs			Future income tax assets
Pertes reportées	880 655	644 786	Losses carried forward
Frais d'émission d'actions	152 611	110 366	Share issuance expenses
Immobilisations corporelles	721	1 204	Fixed assets
Total des actifs d'impôts futurs bruts	1 033 987	756 356	Total gross future tax assets
Provision pour moins-value	(1 033 987)	(756 356)	Valuation : allowance
	-	-	
Passif d'impôts futurs			Future tax liabilities
Écarts temporaires liés aux actifs miniers	1 628 295	1 157 884	Temporary differences related to mining assets
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers futurs	1 628 295	1 157 884	Future income and mining taxes

RESSOURCES VANTEX LTÉE

VANTEX RESOURCES LTD

NOTES COMPLÉMENTAIRES

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

31 octobre 2010 et 2009

October 31, 2010 and 2009

16. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société a effectué avec des dirigeants et avec des sociétés dont des dirigeants de Ressources Vantex Ltée sont administrateurs, les transactions suivantes :

	2010	2009
	\$	\$
<u>À titre de frais d'exploration reportés :</u>		
Société contrôlée par un dirigeant de Ressources Vantex Ltée	60 000	54 000
<u>À titre de frais d'administration :</u>		
Honoraires de gestion	121 900	110 000
Honoraires de consultation	3 070	-
<u>À titre d'actif</u>		
Avances sur travaux d'exploration à une société, dont un dirigeant de Ressources Vantex Ltée est également dirigeant de la Société, sans intérêts ni modalités d'encaissement	-	20 928
<u>À titre de créiteurs apparentés :</u>		
Ressources Minières Vanstar Inc, société publique dont 21 % des actions émises sont détenues par Ressources Vantex Ltée	36 800	-
Sociétés dont un dirigeant de Ressources Vantex Ltée est également dirigeant de la Société	147 476	14 948

La direction considère que ces opérations ont été conclues aux mêmes conditions que les opérations courantes avec des tiers non apparentés. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des affaires et ont été mesurées à la valeur d'échange représentant le montant de la contrepartie payée.

16. RELATED PARTY TRANSACTIONS

The Company undertook with officers and with companies in which some officers of Vantex Resources Ltd are directors, the following transactions:

	2010	2009
	\$	\$
<u>As deferred exploration expenses :</u>		
Company controlled by an officer of Vantex Resources Ltd	60 000	54 000
<u>As administrative expenses:</u>		
Management fees	121 900	110 000
Consulting fees	3 070	-
<u>As assets</u>		
Advances on exploration expenses to a company in which an officer of Vantex Resources Ltd is also an officer, without interest or fixed repayment conditions	-	20 928
<u>As accounts payable-related:</u>		
Vanstar Mining Resources Inc, a public company 21 % owned by Vantex Resources Ltd	36 800	-
Companies in which an officer of Vantex Resources Ltd is also an officer.	147 476	14 948

Management is of the opinion that these transactions were undertaken under the same conditions as transactions with non-related parties. These operations are incurred in the normal course of business and measured at the exchange amount, representing the monetary consideration paid.

17. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

La Société définit son capital par les capitaux propres, incluant le régime d'options d'achat d'actions. Le capital est donc de 7 538 149 \$ au 31 octobre 2010 et de 5 962 227 \$ au 31 octobre 2009, soit une augmentation de 1 575 922 \$ au cours de l'exercice.

Les principales variations proviennent de l'émission de capital-actions de 2 319 737 \$, de la perte nette de 289 624 \$, des frais d'émission d'actions de 384 633 \$ et de la rémunération à base d'actions de 259 150 \$

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à préserver sa capacité de poursuivre son exploitation ainsi que ses programmes d'acquisition et d'exploration de propriétés minières. Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut émettre de nouvelles actions, acquérir ou vendre des propriétés minières pour améliorer la flexibilité et la performance financière.

Le capital de la Société est constitué de capitaux propres. Afin de gérer efficacement les besoins en capital de l'entité, la Société a mis en place une planification et un processus budgétaire pour l'aider à déterminer les fonds requis et s'assurer que la Société a les liquidités suffisantes pour rencontrer les objectifs des opérations et de croissance. La Société n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital, sauf si la Société clôture un financement accréditif pour lequel des fonds doivent être réservés pour les dépenses d'exploration.

18. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société.

La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

17. CAPITAL DISCLOSURES

The Company defines its capital as shareholders' equity, including stock options plan. Capital is \$ 7,538,149 as at October 31, 2010 and \$ 5,962,227 as at October 31, 2009, an increase of \$ 1,575,922 during the year.

Principal variations are due to the issue of capital stock for \$ 2,319,737, net loss of \$ 289,624, share issuance expenses of \$ 384,633 and of stock based compensation for \$ 259,150.

The Company's objective in managing capital is to safeguard its ability to continue its operations as well as its acquisition and exploration programs. The Company manages its capital structure and makes adjustment to it in light of changes in economic conditions and the risk characteristics of the underlying assets. In order to maintain or adjust the capital structure, the Company may issue new shares and acquire or sell mining properties to improve its financial performance and flexibility.

The Company's capital is constituted of shareholders' equity. To effectively manage the Company's capital requirements, the Company has in place a planning and budgeting process to help determine the funds required to ensure the Company has appropriate liquidity to meet its operating and growth objectives. The Company is not subjected to any externally imposed capital requirements, unless the Company closes a flow-through private placement where the funds are restricted in use for exploration expenses.

18. FINANCIAL INSTRUMENTS AND RISK MANAGEMENT

Financial risk management objectives and policies

The Company is exposed to various financial risks resulting from both its operations and its investments activities. The Company's management manages financial risks.

The Company does not enter into financial instrument agreements including derivative financial instruments for speculative purposes.

Financial risks

The Company's main financial risk exposure and its financial risk management policies are as follows.

RESSOURCES VANTEX LTÉE

VANTEX RESOURCES LTD

NOTES COMPLÉMENTAIRES

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

31 octobre 2010 et 2009

October 31, 2010 and 2009

18. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une des parties à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La Société est assujettie à des risques de crédit par son encaisse détenue dans une seule institution financière. La Société réduit le risque de crédit en maintenant l'encaisse dans une banque à charte canadienne reconnue. L'exposition secondaire de la Société au risque du crédit a trait aux taxes de vente gouvernementales remboursables pour une somme de 158 555 \$ dont le risque est considéré minimal.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations et poursuivre ses programmes d'exploration. Les crédateurs et charges à payer de la Société viennent généralement à échéance dans les 90 prochains jours ou moins.

Pour gérer ce risque de liquidité, la Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de déterminer ses besoins de financement.

18. FINANCIAL INSTRUMENTS AND RISK MANAGEMENT (continued)

Credit risk

Credit risk is the risk that one party to a financial instrument will fail to discharge an obligation and cause the other party to incur a financial loss. The Company is subject to concentrations of credit risk through cash held in the same financial institution. The Company reduces its credit risk by maintaining its cash with a major Canadian chartered bank. The Company's secondary exposure to credit risk is on refundable government sales taxes for an amount of \$ 158,555 considered as minimal credit risk.

Liquidity risk

The risk management of liquidity aims at maintaining sufficient cash and cash equivalents in order to make sure that it has the required funds to meet its obligations and to continue its exploration programs. Creditors and accrued liabilities of the Company are generally due in 90 days or less.

To manage this liquidity risk, the Company establishes budget cash flows and estimates in order to determine its financing needs.

RESSOURCES VANTEX LTÉE

VANTEX RESOURCES LTD

NOTES COMPLÉMENTAIRES

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

31 octobre 2010 et 2009

October 31, 2010 and 2009

19. ENGAGEMENTS

19. COMMITMENTS

a) Redevances

Des redevances seront versées dans le cas où l'exploitation commerciale de certaines propriétés débuterait. Ces redevances varient de 1.00 % à 2.00 % au 31 octobre 2010.

b) Propriétés minières

En ce qui a trait aux propriétés minières Hurd et Ogima Nord, la Société a signé des ententes d'option d'acquisition comportant les engagements suivants au 31 octobre 2010:

a) Royalties

Royalties will be paid if commercial operations are attained on certain mining properties. These royalties vary from 1.00 % to 2.00 % as of October 31, 2010.

b) Mining properties

The Company has agreed to the following commitments related to option agreements for the acquisition of mining properties Hurd and Ogima Nord as of October 31, 2010.

	Janvier /January 2011 \$	Janvier /January 2012 \$	
Paiements en espèces	45 000	65 000	Cash payments
Émission d'actions	75 500	144 000	Issuance of shares

En janvier 2011, la Société a effectué des paiements totalisant 110 000 \$ et procédé à l'émission de 511 900 actions ordinaires, finalisant ainsi l'acquisition des propriétés Hurd et Ogima Nord.

In January 2011, the Company completed the acquisition of the Hurd and Ogima Nord mining properties by payments totalling \$ 110,000 and issuing 511,900 common shares.

Dans l'éventualité d'une étude de faisabilité positive sur la propriété Perron, Vantex verserait 100 000 \$ au vendeur.

In the event of a positive feasibility study on the property Perron, Vantex will pay \$ 100,000 to the vendor.

Dans l'éventualité d'une mise en production de la propriété Perron, Vantex versera 500 000 \$ au vendeur au début des travaux de construction de la future mine et verserait ensuite 1 \$ pour chacune des onces d'or produites annuellement.

In the event of a release of production on the property Perron, Vantex will pay \$ 500,000 to the vendor at the beginning of construction of the future mine and a royalty of \$ 1 for each ounce of gold produced annually.

c) Entente de location

La Société a signé un bail pour une somme annuelle de 17 592 \$ pour des espaces de bureau. Le bail est valide pour une période de trois ans débutant le 1er janvier 2010. Ce bail a été contracté avec une société, dont un dirigeant de Ressources Vantex Ltée est également dirigeant de la Société. Au 31 octobre 2010, le solde de cet engagement est de 38 116 \$.

c) Rental agreement

The Company has concluded a lease contract for office spaces, for an annual amount of \$ 17 592 for a 3 year period starting January 1, 2010. This agreement is contracted with a company in which an officer of Vantex Resources Ltd is also a director. As of October 31, 2010, the balance of the lease is \$ 38,116.

20. ÉVENTUALITÉS

20. CONTINGENCIES

Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit au niveau de la résultante, de son échéance ou de son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Société opère en conformité avec les lois et les règlements présentement en vigueur. Les coûts pouvant résulter de la restauration de sites seront comptabilisés aux résultats de l'exercice au cours duquel il sera possible d'en faire une évaluation raisonnable.

The Company's operations are governed by governmental laws and regulations regarding environmental protection. The environmental consequences are hardly identifiable, whether it is the result level, the impact or its deadline. At the date of financial statements, and to the best knowledge of its management, the Company is, at the present, in conformity with the laws and regulations. Restoration costs will be accounted in earnings of the year it will be possible to make a reasonable estimate.

La Société se finance en partie par l'émission d'actions accréditatives; cependant, il n'y a aucune garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Suite à des conventions d'actions accréditatives, au 31 octobre 2010, la Société devait dépenser en frais d'exploration un montant de 474 066 \$.

The Company is partly financed by the issuance of flow-through shares. However, there are no guarantees that the funds spent by the Company will qualify as Canadian exploration expenses, even if the Company has committed to take all the necessary measures for this purpose. Following flow-through shares agreements, as at October 31, 2010, the Company has to incur exploration expenses amounting to \$ 474,066.

21. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

21. SUBSEQUENT EVENTS

a) Octroi d'options d'achat d'actions

a) Stock options grant

En novembre 2010, la Société a octroyé 3 800 000 options d'achat d'actions à 0,25 \$ chacune valides pour 5 ans à des administrateurs, dirigeants et consultants. Cet octroi fut approuvé par les actionnaires lors de l'assemblée spéciale du 23 décembre 2010.

In November 2010, the Company granted 3,800,000 stock options at \$ 0.25 per share valid for 5 years, to directors, officers and consultants. This grant has been approved by the shareholders at the December 23, 2010 special meeting.

b) Régime de droits des actionnaires

b) Shareholders Rights plan

Lors de l'assemblée spéciale du 23 décembre 2010, les actionnaires ont ratifié le Régime de droits des actionnaires adopté par le Conseil d'administration en octobre 2010, lequel restera en vigueur pour une période de trois ans. Le principal objectif du régime de droits est d'accorder au Conseil d'administration suffisamment de temps pour chercher d'autres choix afin de maximiser la valeur pour les actionnaires en cas d'offre publique d'achat visant la Société.

At the December 23, 2010 special meeting, the shareholders ratified the Shareholders Rights plan adopted by the Board of directors in October 2010. The plan will remain in force for a period of three years. The primary objective of the Rights plan is to provide the Board of directors with sufficient time to explore alternatives for maximizing shareholder value if a takeover bid is made for the Company.

c) Régime d'options d'achat d'actions

c) Stock option plan

En novembre 2010, la Société a modifié son régime d'option d'achat d'actions. Ledit régime permet maintenant l'octroi d'un maximum de 7 400 000 actions.

In November 2010, the Company modified its stock option plan. The plan now allows the granting of a maximum of 7,400,000 shares.

d) Financements

d) Financing

En décembre 2010, la Société a complété deux placements privés totalisant 1 640 000 \$ au moyen de l'émission de 732 unités comportant 4 000 actions accréditatives et 1 000 actions ordinaires à un prix unitaire de 0,25 \$ ainsi que l'émission de 3 625 000 actions ordinaires au prix unitaire de 0,20 \$ et 1 812 500 bons de souscription au prix d'exercice de 0,25 \$, valides pour une année.

In December 2010, the Company completed two private issues totalling \$ 1,640,000. 732 units consisting of 4,000 flow-through shares and 1,000 common shares at a price of \$ 0.25 per share were sold. In addition, 3,625,000 common shares were sold at a price of \$ 0.20 per share and 1,812,500 one year warrants with an exercise price of \$ 0.25 were issued.

21. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS (suite)

21. SUBSEQUENT EVENTS (continued)

e) Propriétés minières

En janvier 2011, la Société a émis 511 900 actions ordinaires et effectué des paiements totalisant 110 000 \$, finalisant ainsi l'acquisition des propriétés minières Hurd et Ogima Nord.

e) Mining properties

In January 2011, the Company issued 511,900 common shares and made payments totalling \$ 110,000 to complete the acquisition of the Hurd and Ogima Nord mining properties.

f) Vente d'une propriété minière

Lors de l'assemblée spéciale de décembre 2010, les actionnaires de Vantex ont approuvé l'entente conclue avec Ressources Animiki Inc. aux termes de laquelle la Société vendra sa propriété Santa Anna en contrepartie de 3 750 000 actions ordinaires au prix de 0,20 \$ l'action. Animiki est une nouvelle société qui s'adressera à la Bourse de croissance afin que ses actions soient inscrites à la cote de cette bourse. Vantex redistribuera à ses propres actionnaires, sous forme de dividende, 90 % des actions reçues de Animiki.

f) Sale of a mining property

At the December 23, 2010 special meeting, the shareholders approved the agreement signed with Animiki Resources Inc. where Vantex would sell its Santa Anna property for 3,750,000 common shares at a price of \$ 0.20 per share. Animiki is a new corporation that will apply for the listing of its shares on the TSX Venture Exchange. Vantex will distribute to its shareholders, in the form of a dividend, 90 % of the shares received from Animiki.

Des redevances de 1 % seront versées à la Société dans le cas où l'exploitation commerciale débiterait.

A royalty of 1 % will be paid to the Company if commercial operations are attained.

g) Contrat de services

En novembre 2010, la Société a conclu une entente de services de relations aux investisseurs avec une firme de consultants d'une durée de six mois, pouvant toutefois être résiliée avec un préavis de 60 jours. La considération totale payable consiste en une rémunération mensuelle de 10 000 \$ et l'octroi de 400 000 options d'achat d'actions au prix d'exercice de 0,25 \$ l'action.

g) Consulting agreement

In November 2010, the Company signed an agreement with investor relations consultants for a six-month term that may be terminated on a 60-day termination notice. A monthly fee of \$ 10,000 will be paid and 400,000 stock options priced at \$ 0.25 per share were granted.

h) Exercice d'options d'achat d'actions

Depuis le 31 octobre 2010, une somme totale de 186 950 \$ a été encaissée par la Société suite à l'exercice de 800 000 options d'achat d'actions et 729 500 options émises aux courtiers.

h) Stock options exercised

Since October 31, 2010, a total of \$ 186,950 was received by the Company following the exercise of 800,000 stock options and 729,500 brokers' options.